

République Démocratique Du Congo



Union Sacrée de la Nation
Le Secrétaire Permanent

DECISION N° 007/USN/SEC.PERM/MBMA/2026 portant Désignation des Membres du Secrétariat Exécutif Provincial de l'Union Sacrée de la Nation/Province du Nord-Ubangi

Le Secrétaire Permanent,

Vu la Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006, spécialement en son article 6;

Vu la Loi n°04/002 du 15 mars 2004 portant organisation et fonctionnement des partis politiques ;

Vu la Charte de l'Union Sacrée de la Nation, spécialement en ses articles 18, 20, 21, 23, 31, 34, 40, 43, 45, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 55, 56, 57, 58, 59, 60 et 61;

Vu le Règlement intérieur de l'Union Sacrée de la Nation, spécialement en ses articles 17, 18, 31, 33, 40, 43, 44, 48, 53, 54, 55, 56, 57, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65 et 66;

Vu les résolutions du Deuxième Congrès Extraordinaire de l'Union Sacrée de la Nation organisé à Kinshasa le 30 août 2025 ;

Vu la Note circulaire n°001/USN/SEC.PERM/MBMA/2025 du 25 septembre 2025 relative à la mise en place des Conseils et des Secrétariats Exécutifs Provinciaux de l'Union Sacrée de la Nation ;

Considérant la nécessité et l'urgence ;

Sur proposition du Conseil Provincial de l'Union Sacrée de la Nation/Province du Nord-Ubangi;

Décide :

Article 1^{er}

Sont désignés Membres du **Secrétariat Exécutif Provincial** de l'Union Sacrée de la Nation, Province du Nord-Ubangi, les personnes dont les noms et fonctions suivent :

1. Monsieur WASASA AHONZIALA Junior, Secrétaire Exécutif Provincial ;
2. Madame KANZI YANGBALE Carine, Secrétaire Exécutif Adjoint Chargé des Questions Economiques et Finances ;
3. Monsieur EKASA MOKONZI Richard, Secrétaire Exécutif Adjoint chargé des Questions Politiques, Administrations et Juridiques ;
4. Monsieur NGUNDE SONGBA, Secrétaire Exécutif Adjoint chargé des Questions Elections ;
5. Monsieur MONDOMBOLO LINGBEKE Henry, Secrétaire Exécutif Adjoint Chargé de Questions Genre, Famille et Enfants ;
6. Monsieur DIRIMBI MENIKO Aubin, Secrétaire Exécutif Adjoint Chargé des Questions Relations avec les Partis et Regroupements Politiques ;
7. Monsieur NDEPE MANGA Marien, Secrétaire Exécutif Adjoint Chargé de Questions Logistique ;
8. Monsieur BALANDEGE KOTO Blaise, Secrétaire Exécutif Adjoint Chargé de Questions Sociales et Culturelles ;
9. Monsieur YAY GERENGBO Mardochée, Secrétaire Exécutif Adjoint Chargé de Questions Communications et Médias ;
10. Monsieur KANZI NGBONGASA Louison, Secrétaire Exécutif Adjoint Chargé de Questions de la Jeunesse ;
11. Monsieur YANGANDA WELE LUMANDE Fiston, Secrétaire Exécutif Adjoint Chargé de Questions de la Mobilisation et Idéologie ;

Article 2

Outre les membres repris ci-dessus, sont nommés **Secrétaires Provinciaux** de l'Union Sacrée de la Nation, Province du Nord-Ubangi, les personnes dont les noms suivent :

1. NZIBE NDAMBUA Gilbert, Territoire de Businga ;
2. GEBANGA KOKELE Kennedy, Territoire de Yakoma ;
3. MWATA BALAKA Robert, Territoire de Bosobolo ;
4. BEZWA Jérôme, Territoire de Mobayi-Mbongo ;
5. KOTARA NGBANGBO Idris, Territoire de Gbadolite ;
6. WAMBA PENDA Marcel, Commune de Nganza ;
7. ZONGO NYINDU Eduard, Territoire de Molegbe.

Article 3

Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires à la présente décision.

Article 4

La présente décision entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le 03 Avril 2026.

Prof. André MBATA B. MANGU

Secrétaire Permanent de l'Union Sacrée de la Nation



République Démocratique Du Congo



Union Sacrée de la Nation
Le Secrétaire Permanent

DECISION N°002/USN/SEC.PERM/MBMA/2026 portant Entérinement des Membres de la Coordination des Femmes et de la Coordination de la Jeunesse de l'Union Sacrée de la Nation/Province du Nord-Ubangi

Le Secrétaire Permanent,

Vu la Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006, spécialement en son article 6;

Vu la Loi n°04/002 du 15 mars 2004 portant organisation et fonctionnement des partis politiques ;

Vu la Charte de l'Union Sacrée de la Nation, spécialement en ses articles 18, 20, 21, 23, 31, 34, 40, 43, 45, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 55, 56, 57, 58, 59, 60 et 61;

Vu le Règlement intérieur de l'Union Sacrée de la Nation, spécialement en ses articles 17, 18, 31, 33, 40, 43, 44, 48, 53, 54, 55, 56, 57, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65 et 66;

Vu les résolutions du Deuxième Congrès Extraordinaire de l'Union Sacrée de la Nation organisé à Kinshasa le 30 août 2025 ;

Vu la Note circulaire n°001/USN/SEC.PERM/MBMA/2025 du 25 septembre 2025 relative à la mise en place des Conseils et des Secrétariats Exécutifs Provinciaux de l'Union Sacrée de la Nation ;

Considérant la nécessité et l'urgence ;

Sur proposition du Secrétaire Exécutif Provincial de l'Union Sacrée de la Nation/Province du Nord-Ubangi ;

Décide :

Article 1^{er}

Est entérinée la Décision du Secrétaire Exécutif Provincial de l'Union Sacrée de la Nation/ Province du Nord-Ubangi portant désignation des personnes dont les noms et fonctions suivent comme **Membres de la Coordination des Femmes** de l'USN/Nord-Ubangi :

1. Madame YASUNGBI KOFIAMA Patience: Coordinatrice Provinciale;
2. Madame OBONI MALOZI Micheline : Coordinatrice Provinciale Adjointe chargée des questions Politiques et Juridiques ;
3. Madame NYIWALI MANGOBO Mamie: Coordinatrice Provinciale Adjointe chargée des questions Administratives ;
4. Madame BANZA Monique: Coordinatrice Provinciale Adjointe chargée des questions Economiques et Financières ;
5. Madame: YAZONGA Jolie : Coordinatrice Provinciale Adjointe Chargée de Communication et Medias, Porte-Parole ;
6. Madame NDOLOKWA Rachel : Coordinatrice Provinciale Adjointe Chargée de Communication et Medias, Porte-Parole ;
7. Madame NGUNDE NGAMBILA Balinda : Coordinatrice Provinciale Adjointe Chargée de la Mobilisation ;
8. Madame SALAFANZA KANGAGUA Annie: Coordinatrice Provinciale Adjointe Chargée de la mobilisation Adjointe ;
9. Madame KOTONGO MBESA Chantal: Coordinatrice Provinciale Adjointe Chargée de la Logistique ;
10. Madame KATO BOSSO Deborah: Coordinatrice Provinciale Adjointe Chargée de la Logistique Adjointe ;
11. Madame TOBONGO BOPOLA Rose: Trésorière
12. Madame KULE YAKPOKO Blandine: Trésorière Adjointe
13. Madame : ENGBA GERETENDE Angèle : Conseillère ;
14. Madame YANDANU SAPO Hortense: Conseillère ;
15. Madame YONGO Yvette: Conseillère ;
16. Madame YANGBOWA NZAPE Rachel : Chargée de Sécurité.

Article 2

Est entérinée la Décision du Secrétaire Exécutif Provincial de l'Union Sacrée de la Nation/ Province du Nord-Ubangi portant désignation des personnes dont les noms et fonctions suivent comme **Membres de la Coordination de la Jeunesse** de l'USN/ Nord-Ubangi:

1. Monsieur MANZA MOMBA Gilbert: Coordinateur Provincial ;
2. Monsieur LANGBA GILA Jean-Pierre: Coordinateur Provincial Adjoint Chargé des Questions Juridiques et Politiques ;

3. Monsieur TOMENE KONZI TE MBIYE Trésor: Coordonnateur Provincial Adjoint Chargé des Questions Administratives ;
4. Monsieur MUKE OBEKEM Josué: Coordonnateur Provincial Adjoint Chargé des Questions Economiques et Financières ;
5. Monsieur SELEMBI KOLUNGU Salomon: Coordonnateur Provincial Adjoint Chargé de Communication, Médias et Porte-Parole ;
6. Monsieur MONDOMBOLO LINGBEKE Henry: Coordonnateur Provincial Chargé de Communication, Médias Et Porte-parole Adjoint ;
7. Monsieur DUKU TABA Blaise: Coordonnateur Provincial Adjoint Chargé de la Mobilisation ;
8. Monsieur LASIDA MBOKANI Joseph: Coordonnateur Provincial Chargé de la Mobilisation Adjoint ;
9. Monsieur KUMBEMO ZOAKOMO Jean-Claude: Coordonnateur Provincial Adjoint Chargé de la Logistique ;
10. Monsieur ZAMANI KOTO Athanase: Coordonnateur Provincial Chargé de la Logistique Adjoint ;
11. Monsieur KOYEMBA NZAPAYE Calvin : Trésorier ;
12. Monsieur MBAKUZO WAKWA Issa : Trésorier Adjoint ;
13. Monsieur KONDE Ismaël : Conseiller ;
14. Monsieur KAMUS La semaine: Conseiller ;
15. Monsieur MBIANGANYI Fabrice : Conseiller ;
16. Monsieur KOMBO WAPU Dieu-Merci: Conseiller ;
17. Monsieur NGBAOU IWASA Neuville : Conseiller ;
18. Monsieur SIZWA Joël: Conseiller ;
19. Monsieur DIBERE Daniel: Conseiller ;
20. Monsieur SIDIA Jean : Conseiller ;
21. Monsieur MOKOBI Moïse: Conseiller ;
22. Monsieur MBALA : Conseiller ;
23. Monsieur FELENA Fiston: Chargé de Sécurité.

Article 3

Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires à la présente décision.

Article 4

La présente décision entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le 03 Avril 2026.

Prof. André MBATA B. MANGU

Secrétaire Permanent de l'Union Sacrée de la Nation



République Démocratique Du Congo



Union Sacrée de la Nation
Le Secrétaire Permanent

UNION SACRÉE DE LA NATION, PROVINCE DU NORD-UBANGI

Conseil Provincial

N°	NOMS, POST-NOMS, PRÉNOMS	SEXE	TITRE	FONCTION	PARTIS, REGROUPEMENTS POLITIQUES OU ASSOCIATIONS
1	KOTONGO ANFIO BATO Jean	M	Président du Conseil Provincial	Gouverneur	2A/ TDC
2	KWANGBO GUDA KISS Achilles	M	1 ^{er} Vice-Président	Président Assemblée Provinciale	UDEMO
3	BONGAMBO DETO Hondant Joseph	M	2 ^{eme} Vice-Président	Vice-Gouverneur	MLC
4	DONZA NZABA NGOY Charles	M	3 ^{eme} Vice-Président	Vice-Président Assemblée Provinciale	CDER
5	WASASA AHONZIALA Junior	M	Secrétaire Exécutif Provincial/Rapporteur	Rapporteur Assemblée Provinciale	CDER
6	MONZO KPAKPOWIGO Mozart	M	Membre	Ministre Provincial	CDER
7	KAMIENGA KENGA Michel	M	Membre	Ministre Provincial	AREP
8	NZIBE IKANDALEKA Sarah	F	Membre	Ministre Provinciale	2A/TDC

N°	NOMS, POST-NOMS, PRÉNOMS	SEXE	TITRE	FONCTION	PARTIS, REGROUPEMENTS POLITIQUES OU ASSOCIATIONS
9	ANEKWE KULE Léon	M	Membre	Ministre Provincial	UDEMOMO
10	GBATEA KUNDANA Amedé-Gratias	M	Membre	Ministre Provincial	ADCN
11	DIRIMBI NZOYINGAMBI Louis-Second	M	Membre	Ministre Provincial	CDER
12	DEAMBI BAIVOLE Célestin	M	Membre	Ministre Provincial	MLC
13	DUTIMO DIDA Dier	M	Membre	Ministre Provincial	MLC
14	DAWILI KPANGAMONGO David	M	Membre	Ministre Provincial	DDER
15	NGBAZA NGWAMO Jonas	M	Membre	Ministre Provincial	UDPS
16	YASUNGBI KOFIAMA Patience	F	Membre	Secrétaire Exécutif/Gouvernement Provincial	ADCN
17	KUNDADUNU WHATALA Jean	M	Membre	Rapporteur Assemblée Provinciale	UNC
18	GANGA VONGA AKELO André	M	Membre	Rapporteur Adjoint Assemblée Provinciale	AFC
19	NGWAMO MBISIANGA Dieudonné	M	Membre	Député Provincial	UDPS
20	MBANGA GOMBO Casimir	M	Membre	Député Provincial	ADCN
21	NZEKA BWANA Laurent	M	Membre	Député Provincial	CDER
22	THALO KONZALIMBI Roger	M	Membre	Député Provincial	MLC
23	GANYA YANGUMA Théophile	M	Membre	Député Provincial	R.P

N°	NOMS, POST-NOMS, PRÉNOMS	SEXE	TITRE	FONCTION	PARTIS, REGROUPEMENTS POLITIQUES OU ASSOCIATIONS
24	BONA MBILIFE Edwige	M	Membre	Député Provincial	MLC
25	NANGA SAEGO Trésor	M	Membre	Député Provincial	2A/ TDC
26	YINDO MONGBONGI Pauline	F	Membre	Député Provinciale	R.P
27	KOYIBE KOYABAKE Maximilien	M	Membre	Député Provincial	AESPA
28	YAYA KUBA	M	Membre	Député Provincial	AESP-A
29	GBAGARA NZWAMBE Marcel	M	Membre	Député Provincial	ADCN
30	KOTORA NGBANGBO Idris	M	Membre	Député Provincial	MLC
31	ABURU GBATENGE Héritier	M	Membre	Député Provincial	COPTÉ
32	EKASA MOKONZI Richard	M	Membre	Personnalité	ADCN
33	NDALA LONGE José	M	Membre	Personnalité	UDPS
34	NGUNDE NGAMBILA Belinda	F	Membre	Personnalité	AFDC-A
35	BAMOBANI Patrick	M	Membre	Personnalité	UNC
36	YANGANDA WELE LUMANDE Fiston	M	Membre	Personnalité	ANCE
37	KANZI NGBONGASA Louison	M	Membre	Personnalité	AREP
38	KONDE Ismaël	M	Membre	Personnalité	MSC
39	KAMUS KASEMA	M	Membre	Personnalité	REPOP
40	BUBUTU José	M	Membre	Personnalité	NOGECO
41	YAZONGA Jolie	F	Membre	Personnalité	FPAU

Siège : n°116 Boulevard du 30 Juin, Immeuble MIBA, 2^{ème} niveau/Kinshasa - Gombe
 Réf. En diagonale de l'Immeuble Interpol, à côté de la direction provinciale de la DGDA/ Kinshasa

N°	NOMS, POST-NOMS, PRÉNOMS	SEXE	TITRE	FONCTION	PARTIS, REGROUPEMENTS POLITIQUES OU ASSOCIATIONS
42	MBINGANYI Fabrice	M	Membre	Personnalité	A24
43	SIZWA Joël	M	Membre	Personnalité	MA25
44	DIBERE Daniel	M	Membre	Personnalité	UDPS/KIBASA
45	SIDIA Jean	M	Membre	Personnalité	UVT
46	MOKOBI Moïse	M	Membre	Personnalité	PATSHI
47	MBOMBO BOLINGO Leonard	M	Membre	Personnalité	Républicain
48	YONGO Yvette	M	Membre	Personnalité	Front Patriotique
49	MBALA	M	Membre	Personnalité	Nouvel Elan

Fait à Kinshasa, le 03 Avril 2026

Prof. André MBATA B. MANGU

Secrétaire Permanent de l'Union Sacrée de la Nation

